



CONSEIL DE QUARTIER

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la quatrième réunion du conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou, tenue le mercredi 17 mai 2023 à 19 h, au Centre communautaire Jean-Guy Drolet, 16, rue Royal-Roussillon

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote

Raymond Poirier	Président
Julie Bellavance	Vice-présidente
Martin Claveau	Trésorier
Jason F. Ortmann	Secrétaire
Barbara Michel	Administratrice
Diane Charuest	Administratrice
Gabrielle Chagnon-Roy	Administratrice
Karim Chahine	Administrateur
Marjorie Ramirez	Administratrice

ABSENCES :

Jackie Smith	Conseillère municipale du district de Limoilou
--------------	--

IL Y A QUORUM.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques
Edouard Busque	Attaché de presse, Jackie Smith

Outre les personnes mentionnées, 20 personnes ont assisté à la rencontre du 17 mai 2023.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée	19 h
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
3. Consultation publique sur une autorisation personnelle pour des activités de création artistique dans l'église Saint-Charles de Limoilou	19 h 05
4. Nomination des membres cooptés	19 h 50
5. Élection des postes de dirigeants ou d'officiers	
• Présidence	
• Vice-présidence	19 h 55
• Trésorerie	
• Secrétariat	
6. Prise d'acte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 avril 2023 et adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 19 avril 2023	20 h 05
7. Période d'information de la conseillère municipale (absente en congé de maternité)	20 h 10
8. Période de questions et commentaires du public	20 h 10
9. Résolution — Défis relatifs aux plaintes liés à la qualité de l'air et aux autres nuisances, entre le 311 de la Ville de Québec et Alerte-Environnement	20 h 25
10. Résolution — Odeurs récurrentes dans certains secteurs du Vieux-Limoilou	20 h 35
11. Résolution — Relance des dossiers liés aux transformations en boulevard urbain des autoroutes Laurentienne et Dufferin-Montmorency suite à l'abandon du projet de tunnel autoroutier Québec-Lévis	20 h 45
12. Autorisations pour dépôt de projets en mai et juin 2023 par le conseil de quartier	20 h 55
13. Période de suivi des projets en cours ou en développement	21 h 05
14. Prise d'acte des rapports de suivi quant aux comités externes auxquels participe le conseil de quartier du Vieux-Limoilou	21 h 10
15. Période de suivis des résolutions en attente de réponse	21 h 15
16. Fonctionnement du conseil de quartier	21 h 20
• Correspondances	
• Trésorerie	
• Paiements à venir	
17. Divers	21 h 30
18. Levée de l'assemblée	21 h 35

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 19 h 03. Raymond Poirier souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Raymond Poirier fait la lecture de l'ordre du jour. Il propose l'ajout, après le point 11, d'un point *Résolution concernant le nettoyage des rues du Vieux-Limoilou.*

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DUMENT APPUYÉE PAR JULIE BELLAVANCE, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 17 mai 2023, tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Consultation publique sur une autorisation personnelle pour des activités de création artistique dans l'église Saint-Charles de Limoilou

Un rapport de consultation sera rédigé, puis annexé à ce procès-verbal.

Le conseil de quartier recommande à l'unanimité l'adoption du projet de règlement au conseil d'arrondissement.

4. Nomination de membres cooptés

Raymond Poirier explique le processus de cooptation de certains membres, dont l'expertise est pertinente pour le bon déroulement des activités du conseil de quartier.

RÉSOLUTION 23-04-11 CONCERNANT LA NOMINATION DES MEMBRES COOPTÉS

CONSIDÉRANT le bulletin de candidature déposé par Martin Claveau, représentant de la Société de développement commercial de la 3^e Avenue ;

CONSIDÉRANT le bulletin de candidature déposé par Barbara Michel, directrice générale de l'organisme Relais d'Espérance ;

CONSIDÉRANT le bulletin de candidature déposé par Gabrielle Chagnon-Roy, citoyenne ;

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR JASON F. ORTMANN, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration et les membres du conseil de quartier du Vieux-Limoilou de nommer Martin Claveau, Barbara Michel et Gabrielle Chagnon-Roy administrateurs cooptés au sein du conseil d'administration, leur mandat prenant fin à la prochaine assemblée générale annuelle du conseil de quartier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Élection des postes de dirigeant ou officier

Les membres conviennent de nommer Anne Pelletier, conseillère en consultation publique, présidente des élections des postes de dirigeant.

RÉSOLUTION 23-04-12 CONCERNANT LA NOMINATION D'UN·E PRÉSIDENT·E D'ÉLECTION

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR JASON F. ORTMANN, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration de nommer Anne Pelletier présidente des élections des postes de dirigeant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence

RÉSOLUTION 23-04-13 CONCERNANT LA NOMINATION D'UN·E PRÉSIDENT·E DU CONSEIL DE QUARTIER

SUR PROPOSITION DE M. RAYMOND POIRIER, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration de nommer Raymond Poirier président du conseil de quartier du Vieux-Limoilou, son mandat prenant fin à la prochaine assemblée générale annuelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Vice-présidence

RÉSOLUTION 23-04-14 CONCERNANT LA NOMINATION D'UN·E VICE-PRÉSIDENT·E DU CONSEIL DE QUARTIER

SUR PROPOSITION DE JULIE BELLAVANCE IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration de nommer Julie Bellavance vice-présidente du conseil de quartier du Vieux-Limoilou, son mandat prenant fin à la prochaine assemblée générale annuelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Trésorerie

RÉSOLUTION 23-04-15 CONCERNANT LA NOMINATION D'UN-E TRÉSORIE-RE DU CONSEIL DE QUARTIER

SUR PROPOSITION DE MARTIN CLAVEAU IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration de nommer Martin Claveau trésorier du conseil de quartier du Vieux-Limoilou, son mandat prenant fin à la prochaine assemblée générale annuelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Secrétariat

RÉSOLUTION 23-04-16 CONCERNANT LA NOMINATION D'UN-E SECRÉTAIRE DU CONSEIL DE QUARTIER

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration de nommer Jason F. Ortmann secrétaire du conseil de quartier du Vieux-Limoilou, son mandat prenant fin à la prochaine assemblée générale annuelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Prise d'acte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 avril 2023 et adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 19 avril 2023

Les membres conviennent d'adopter le procès-verbal de l'assemblée spéciale du 19 avril 2023.

RÉSOLUTION 23-04-17 CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 19 AVRIL 2023

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR JASON F. ORTMANN IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou d'adopter le procès-verbal de l'assemblée spéciale du 19 avril 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Période d'information de la conseillère municipale

Jackie Smith étant en congé de maternité, les citoyens qui souhaitent s'adresser à leur conseillère peuvent communiquer avec son attaché de presse, Édouard Busque, par les voies de communication habituelles.

Édouard Busque explique :

- Que la Ville analyse la possibilité de convertir le stationnement derrière le Bal du Lézard en parc. Il invite d'ailleurs les membres du conseil de quartier à prendre une résolution à cet effet. Raymond Poirier invite les citoyens qui sont intéressés par ce dossier à venir présenter leur demande aux membres.
- Qu'il invite le conseil de quartier à acheminer à la Ville une demande pour qu'une piste cyclable soit aménagée sur la 4^e Avenue. Raymond Poirier rappelle que les nombreuses demandes du conseil de quartier à cet effet n'avaient, jusque-là, jamais porté fruit.
- Que le rapport d'expert sur les ruelles de Limoilou sera présenté en huis clos vendredi prochain. Certains comités de ruelle auraient déjà pu assister à une présentation de la Ville, qui aurait tâté leur ouverture à acheter leurs ruelles respectives. Un membre de l'un de ces comités rappelle que son groupe avait déjà fait part à la municipalité de son intention de ne pas acheter les ruelles. À une question de Anne Pelletier, Édouard Busque répond qu'il demandera à Jackie Smith de transmettre les grandes lignes du rapport d'expert aux citoyens dès que possible.

8. Période de questions et commentaires du public

Une citoyenne se désole que le programme *Coup de pouce vert pour mon quartier* ne soit plus offert par la Ville. La citoyenne aurait aimé fleurir la Place Limouloise, mais elle craint de le faire sans l'autorisation de la Ville. Martin Claveau mentionne que la SDC de la 3^e Avenue a quelques bacs qu'elle aimerait remplir pour décorer le quartier. Le conseil fera parvenir la demande de la citoyenne à la Ville. Raymond Poirier, Édouard Busque, Anne Pelletier et Martin Claveau tenteront, en outre, de retracer l'existence du programme.

9. Résolution — Défis relatifs aux plaintes liés à la qualité de l'air et aux autres nuisances, entre le 311 de la Ville de Québec et Alerte-Environnement

Raymond Poirier propose une résolution aux membres.

RÉSOLUTION 23-04-18 CONCERNANT LES DÉFIS RELATIFS AUX PLAINTES LIÉES À LA QUALITÉ DE L'AIR ET AUX AUTRES NUISANCES ENTRE LE 311 DE LA VILLE DE QUÉBEC ET LE SERVICE URGENCE-ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT que le processus de plainte relatif à la qualité de l'air et aux nuisances liées à l'air ambiant n'est, actuellement, pas clair pour de nombreux et nombreuses citoyen-ne-s ;

CONSIDÉRANT que, du côté du service 311 de la Ville de Québec, des citoyen-ne-s se font souvent diriger vers Urgence-Environnement, car, afin de parler de « nuisance », un problème d'ordre municipal, il faut être en mesure d'en démontrer la récurrence ;

CONSIDÉRANT que, du côté d'Urgence-Environnement, ces mêmes citoyen-ne-s se font souvent diriger vers le service 311 de la Ville de Québec, car les enjeux relatifs à la qualité de l'air sont, leur dit-on, du ressort de la municipalité ;

CONSIDÉRANT qu'il est déjà arrivé que, lors de signalements relatifs aux odeurs, des citoyen-ne-s se sont parfois même fait diriger vers le service 911, car, leur a-t-on expliqué, c'est le Service des incendies qui posséderait les instruments de mesure aptes à évaluer la toxicité associée aux odeurs ;

CONSIDÉRANT que dans l'ensemble de ces cas d'espèce, les plaintes ne sont pas comptabilisées, car chaque service semble considérer que la plainte n'est pas de son ressort ;

CONSIDÉRANT que, ce faisant, les citoyen·ne·s sont laissé·e·s à eux-mêmes et elles-mêmes dans le processus de plainte entourant les enjeux relatifs à la qualité de l'air et aux autres nuisances relatives à l'air ;

CONSIDÉRANT que cette situation n'incite pas les citoyen·ne·s à agir et à porter plainte lors d'évènements du genre ;

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DUMENT APPUYÉE PAR GABRIELLE CHAGNON-ROY IL EST RÉSOLU QUE le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

DÉNONCE cette façon de recevoir les plaintes de la part du service 311 de la Ville de Québec et d'Urgence-Environnement, et DÉPLORE que ces deux entités se renvoient ainsi la balle ;

DEMANDE à la Ville de Québec de prendre le dossier en main afin de mettre en place une approche de plainte simple et efficace qui permettra aux citoyen·ne·s de réaliser une démarche de façon directe, sans hésitation, auprès d'un service qui sera en mesure de leur fournir soutien, appui et suivi ;

DEMANDE à la Ville de Québec d'informer adéquatement les citoyen·ne·s du moyen à préconiser, suite à cette démarche, afin de rectifier la situation précédemment décrite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Résolution — Odeurs récurrentes dans certains secteurs du Vieux-Limoilou

Raymond Poirier propose une résolution aux membres.

RÉSOLUTION 23-04-19 CONCERNANT LES ODEURS RÉCURRENTES DANS CERTAINS SECTEURS DU VIEUX-LIMOILOU

CONSIDÉRANT que les voisin·e·s de l'usine White Birch et de la zone industrielle de Limoilou sont exposés, de façon récurrente, à de fortes odeurs ;

CONSIDÉRANT que l'intensité de ces odeurs varie selon divers facteurs, en fonction des opérations menées dans la zone industrielle et des vents dominants dans le secteur ;

CONSIDÉRANT que, de façon ponctuelle, ces odeurs peuvent être particulièrement intenses, comme cela l'a été à la fin du mois d'avril 2023, où les fumées porteuses de ces odeurs étaient elles-mêmes visibles dans la portion sud-est du quartier Vieux-Limoilou ;

CONSIDÉRANT que, bien que ces odeurs ne représentent pas en principe un danger pour la santé, cette situation ne devrait pas être perçue comme une fatalité pour le quartier et ses résident-e-s, sachant que des améliorations restent possibles notamment par le biais de moyens technologiques aujourd'hui disponible ou de l'évolution de la R&D en la matière ;

CONSIDÉRANT que, selon l'article 5 du Règlement sur les nuisances de la Ville de Québec (R.V.Q. 1006), la propagation d'odeurs nauséabondes provenant d'une sortie de ventilation d'usage industriel constitue une nuisance ;

CONSIDÉRANT que les citoyen-ne-s touché-e-s ont tenté de faire connaître leurs préoccupations relatives à ces odeurs par divers moyens auprès du conseil de quartier ou de la conseillère municipale, appels au service 311 de la Ville de Québec ainsi qu'au service Urgence-Environnement ;

CONSIDÉRANT qu'en raison des difficultés liées à ce processus de plainte qui demeure confondant pour plusieurs, ce nombre peut avoir été sous-évalué à répétition ;

CONSIDÉRANT qu'à ce jour, selon les informations qu'a en main le conseil de quartier, aucun suivi ne semble avoir été fait auprès des citoyen-ne-s concerné-e-s, et aucune action ne semble avoir été prise pour atténuer ces odeurs ;

**SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR DIANE CHARUEST
IL EST RÉSOLU QUE** le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

DEMANDE à la Ville de Québec de prendre connaissance de la situation récurrente concernant les odeurs dans le secteur sud-est du Vieux-Limoilou, soit des émissions pouvant émaner de la zone industrielle et tout particulièrement de l'usine de papier White Birch ;

SUGGÈRE à la Ville de Québec de faire une demande formelle par le biais des instances pertinentes — que ce soit de façon directe ou par le biais du Comité intersectoriel sur la contamination environnementale dans l'arrondissement La Cité-Limoilou (CICEL) — afin que des correctifs soient apportés quant à la situation et cela de façon diligente ;

DEMANDE à être informé des démarches entreprises par l'administration municipale dans les suivis réalisés suite à cette requête.

De plus, le conseil de quartier SUGGÈRE que la Ville de Québec fasse une demande formelle à la Direction régionale de la Santé publique afin de permettre l'inclusion d'un·e élu·e, si possible, et d'une représentation citoyenne au sein du CICEL.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Résolution — Relance des dossiers liés aux transformations en boulevard urbain des autoroutes Laurentienne et Dufferin-Montmorency suite à l'abandon du projet de tunnel autoroutier Québec-Lévis

Raymond Poirier propose une résolution aux membres.

RÉSOLUTION 23-04-20 CONCERNANT LA RELANCE DES DOSSIERS LIÉS AUX TRANSFORMATIONS EN BOULEVARD URBAIN DES AUTOROUTES LAURENTIENNE ET DUFFERIN-MONTMORENCY SUITE À L'ABANDON DU PROJET DE TUNNEL AUTOROUTIER QUÉBEC-LÉVIS

CONSIDÉRANT que le conseil de quartier du Vieux-Limoilou appuie depuis 2017 le projet de transformation de l'autoroute Laurentienne en boulevard urbain, et depuis 2021, un projet similaire pour l'autoroute Dufferin-Montmorency ;

CONSIDÉRANT que ces projets sont souhaités par les populations des quartiers concernés, et portés de façon historique par leurs divers conseils de quartier ;

CONSIDÉRANT que la Ville de Québec s'est approprié le dossier de la transformation de l'autoroute Laurentienne en boulevard urbain, intégrant notamment celui-ci dans son Plan particulier d'urbanisme entourant le secteur Hamel-Laurentienne ;

CONSIDÉRANT que, depuis février 2023, la Ville de Québec a fait de même concernant la transformation de l'autoroute Dufferin-Montmorency ;

CONSIDÉRANT qu'à l'automne 2022, le gouvernement du Québec avait indiqué sa volonté d'élargir le mandat du Bureau de projet du tunnel Québec-Lévis afin d'intégrer le projet de transformation en boulevard urbain de l'autoroute Laurentienne à son mandat ;

CONSIDÉRANT qu'en avril 2023, le gouvernement du Québec a abandonné son projet de tunnel autoroutier entre Québec et Lévis ;

CONSIDÉRANT qu'entre autres préoccupations face à ce projet, les rapports successifs du Groupe travail sur les contaminants atmosphériques (GTCA) mandaté par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements climatiques, de la Faune et des Parcs, ainsi que le rapport Mon environnement, ma santé de la Direction régionale de la santé publique avait insisté sur les enjeux associés à l'intensification de la circulation automobile dans le secteur Limoilou et à ses impacts sur la pollution atmosphérique ;

CONSIDÉRANT que Mon environnement, ma santé proposait nommément d'accélérer la transition vers la mobilité durable et de réduire la capacité routière et le volume de circulation traversant Limoilou-Basse-Ville-Vanier ;

CONSIDÉRANT que la transformation en boulevard urbain des autoroutes Laurentienne et Dufferin-Montmorency répondent à ces objectifs, sans compter les autres éléments ayant amené la Ville de Québec à endosser ces projets ;

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DUMENT APPUYÉE PAR JASON F. ORTMANN IL EST RÉSOLU QUE le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

MANIFESTE à nouveau son appui à la transformation en boulevard urbain des autoroutes Laurentienne et Dufferin-Montmorency, TÉMOIGNE du fait que ces projets sont souhaités dans les milieux concernés et SOUTIENT la Ville de Québec dans ces démarches en ce sens ;

DEMANDE que la Ville de Québec reconnaisse à nouveau le vif intérêt de ces projets, ne serait-ce que dans une perspective de lutte à la pollution atmosphérique dans les quartiers de Limoilou ;

SUGGÈRE à la Ville de Québec que, suite à l'abandon du projet de tunnel autoroutier Québec-Lévis, que celle-ci reprenne de façon active les pressions auprès du gouvernement du Québec et de son ministère des Transports et de la Mobilité Durable afin que ces projets nécessaires voient le jour dans des délais raisonnables — advenant que cela ne soit pas déjà en cours ;

SOUHAITE que les citoyen·ne·s soient tenu·e·s au courant des démarches entreprises afin de convaincre le gouvernement du Québec de l'intérêt de ces projets.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Résolution — Nettoyage des rues du Vieux-Limoilou

Raymond Poirier propose une résolution aux membres.

RÉSOLUTION 23-04-21 CONCERNANT LE NETTOYAGE DES RUES DANS LE QUARTIER VIEUX-LIMOILOU

CONSIDÉRANT que la Ville de Québec avait amorcé diverses actions relatives à la qualité de l'air et aux poussières dans le Vieux-Limoilou suite à l'épisode de poussières rouges qui avait frappé le quartier à l'automne 2012 ;

CONSIDÉRANT qu'un nettoyage régulier des rues du quartier, réalisé à plus d'une reprise hors de la saison hivernale, figurait parmi ces actions ;

CONSIDÉRANT que, depuis, ces nettoyages à répétition ont été mis de côté par la Ville de Québec ;

CONSIDÉRANT que le quartier Vieux-Limoilou fait face depuis des années à une situation importante et documentée de pollution atmosphérique ;

CONSIDÉRANT que les poussières grossières retrouvées sur les rues du quartier au fil de la saison contribuent à cette situation ;

CONSIDÉRANT que le Groupe de travail sur les contaminants atmosphériques (GTCA) mandaté par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements climatiques, de la Faune et des Parcs, a nommément recommandé en les termes suivants la révision et l'intensification du nettoyage des rues du quartier en raison de leur impact sur les PST et les PM10 : « Nettoyage des voies de circulation plus hâtif, plus fréquent et avec des équipements de meilleure efficacité, utilisant une aspiration efficace » ;

CONSIDÉRANT que, dans son rapport Mon environnement, ma santé, la Direction régionale de la santé publique recommandait, plus largement, la poursuite des efforts de réduction des poussières émises par la construction, la circulation ou les activités industrielles ;

CONSIDÉRANT que le conseil de quartier reconnaît l'enjeu du dérangement associé au déplacement des voitures lors d'opérations de nettoyage, autant que l'impact de la perte ponctuelle d'espaces de stationnement, mais estime que les préoccupations liées à la qualité de l'air et à la santé publique devraient primer sur ce dérangement ;

CONSIDÉRANT que plusieurs citoyen·e·s ont manifesté leur incompréhension face au recul quant au nettoyage des rues du quartier, notamment auprès des administrateurs·trices du conseil de quartier lui-même, autant qu'à l'élue municipale ;

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DUMENT APPUYÉE PAR JASON F. ORTMANN IL EST RÉSOLU QUE le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

DEMANDE à la Ville de Québec d'effectuer un nettoyage plus régulier des rues du Vieux-Limoilou, en respectant minimalement les cadres qui avaient été mis en place à la suite de l'épisode de poussières rouges de 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Martin Claveau se demande pourquoi les lumières du système de déneigement ne servent pas aussi à annoncer le nettoyage des rues. Cette question sera transmise à la Ville. Pascal Marier-Dionne rappelle que le système de lumière de la municipalité, à la fine pointe de la technologie, pourrait être utilisé davantage.

Édouard Busque explique que, selon la Division de l'entretien des actifs de surface, les plaintes relatives au nettoyage des rues n'ont pas été nombreuses au courant des dernières années. C'est plutôt à la suite de l'analyse des résidus ramassés par les balais, qui contiendraient finalement peu ou pas de matière dangereuse, que la Ville a décidé de ne nettoyer les rues qu'une seule fois. Pascal Marier-Dionne aimerait en savoir plus quant à l'aspect « sécuritaire » poussières qui ont été ramassées par les balais.

13. Autorisations pour dépôt de projets en mai et juin 2023 par le conseil de quartier

Le conseil de quartier aimerait demander, en amont de la présentation officielle de ses projets à venir, une demande au Fonds d'aide au développement du milieu de la Caisse Desjardins de Limoilou, dont la période de dépôt se termine avant l'assemblée de juin.

Deux projets sont dans la mire du conseil, qui aimerait, entre autres, mandater une firme pour analyser les opportunités de construction locative et de verdissement dans le quartier. Martin Claveau pense que le conseil de quartier devrait d'abord communiquer avec l'équipe du développement économique pour s'assurer de ne pas dédoubler les efforts.

Le conseil de quartier souhaiterait, en outre, mettre sur pied un projet visant à appuyer les initiatives du Centre Jean-Guy Drolet en matière d'insécurité alimentaire. Plus précisément, il aimerait contribuer à la rédaction d'un guide illustré ayant pour objectif de prévenir l'insécurité alimentaire.

RÉSOLUTION 23-04-22 CONCERNANT L'AUTORISATION DU DÉPÔT DES PROJETS DE MAI ET DE JUIN 2023 AU FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR BARBARA MICHEL

IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou autorise la présidence et la vice-présidence à déposer des projets en lien avec l'accès au logement et à l'insécurité alimentaire au Fonds d'aide au développement du milieu de la Caisse Desjardins de Limoilou en mai ou juin 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. Période de suivi des projets en cours

Raymond Poirier mentionne que l'équipe du projet *Frigo-Partage* a finalement pu se procurer un frigo. Les membres comptent désormais entamer la construction de la cabane qui l'abritera. Il ajoute que la phase de conciergerie des données (nettoyage des données effectué par l'entreprise Baseline) du projet Limoil'Air est maintenant terminée. Les données, désormais plus fiables, pourront bientôt être téléchargées. À une question de Marjorie Ramirez, Raymond Poirier répond que le processus de collecte des données, lui, devrait se poursuivre.

15. Prise d'acte des rapports de suivi quant aux comités externes auxquels participe le conseil de quartier du Vieux-Limoilou

Raymond Poirier rappelle que huit comités sont toujours actifs :

- Le comité de vigilance des activités portuaires (représentante : Marjorie Ramirez)
- Le comité de vigilance des matières résiduelles (représentant : Gabrielle Chagnon-Roy)
- Le comité de cohabitation port-communauté (représentant : Martin Claveau)
- La Table de concertation mobilité des conseils de quartier des quartiers centraux (représentant : Jason F. Ortmann)
- La Table de concertation vélo des conseils de quartier (représentant : Michael Gosselin)
- Le comité de gestion des Rendez-vous Limoilou (représentant : Raymond Poirier)
- Le comité de liaison avec la communauté du tramway de Québec (représentant : Raymond Poirier)
- La Table d'acteurs clés des quartiers de la Canardière (représentant : Pascal Marier-Dionne)

Pascal Marier-Dionne mentionne que lors de sa dernière rencontre, le comité de vigilance des matières résiduelles a pu assister à une présentation du rapport *Mon environnement, ma santé*, ainsi qu'à une présentation du BAP sur les résidus ultimes. Selon l'ancien administrateur, la dernière présentation n'était pas encourageante. En effet, la production de déchets ne cesserait d'augmenter, et les objectifs ne seraient pas assez ambitieux. Pascal Marier-Dionne ajoute que la Ville souhaite accompagner les entreprises dans leur gestion des matières résiduelles.

Michael Gosselin, pour sa part, mentionne que des pistes cyclables seront aménagées sur la 8^e Rue et sur une nouvelle portion de la 8^e Avenue cette année. Les travaux sur la 8^e Rue pourraient d'ailleurs avoir lieu cet été. L'ancien administrateur invite les membres à répondre au sondage d'Accès transport viable sur le site Web de l'organisme. Il salue, en outre, l'initiative de la Ville d'installer rapidement des bollards sur la 8^e Avenue.

16. Période de suivis des résolutions en attente de réponse

Au projet du conseil de quartier portant sur l'achat de données quant à la qualité de l'air à Limoilou auprès du service Info-Air du ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, M. Mathieu Alibert, directeur du Service de la Prévention et qualité du milieu, a répondu :

« La Ville de Québec tient à être un acteur en faveur du partage des données et des informations quant à la qualité de l'air sur son territoire. Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) a notamment mis à jour récemment les données ouvertes disponibles afin d'y inclure les données de métaux et de particule séquentielles de 2017 à 2023 (RSQAQ — Données de métaux et de particules séquentielles — Jeu de données — Données Québec (donneesquebec.ca) ainsi que les données horaires continues RSQAQ — Données horaires continues — Jeu de données — Données Québec (donneesquebec.ca) de 2015 à 2021.

Le MELCCFP procède à de telles mises à jour des données à la suite des procédures d'assurance et de qualité nécessaire afin de rendre l'ensemble des résultats de la qualité de l'air publique. Typiquement, les conditions et modalités d'utilisation des données du MELCCFP reçu par leur service Info-Air stipulent que les données transmises sont à l'usage exclusif de l'utilisateur (soit le demandeur, ou l'instance précisée dans la demande) et que la Direction générale du suivi de l'état de l'environnement (DGSEE) doit être informée lorsque les données sont diffusées dans une publication produite.

Afin d'adresser la problématique présentée par votre projet intitulé Achat de données quant à la qualité de l'air à Limoilou auprès du service Info-Air du ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, la Division prévention et contrôle environnemental de la Ville de Québec s'engage à assister le conseil de quartier du Vieux-Limoilou avec l'obtention des données sur la qualité de l'air disponible auprès du MELCCFP. Une première demande auprès du service Info-Air sera effectuée en avril 2023 et concernera la transmission des données quotidiennes (séquentiels en format numérique exploitable) effectuées entre le 1er janvier et le 31 mars 2023, inclusivement, aux stations de mesure du Réseau de surveillance de la qualité de l'air du Québec (RSQAQ) situées sur le territoire de la Ville de Québec. Les données seront demandées dans l'objectif de les transmettre à titre d'information aux conseils de quartiers de la Ville de Québec, le CVAP et le CVGMR. Toute publication produite à la base de ces informations devrait être communiquée à la Direction générale du suivi de l'état de l'environnement (DGSEE) selon les modalités d'utilisation du MELCCFP. Si la problématique visée persiste, la Ville de Québec pourra procéder à d'autres demandes auprès du service Info-Air sur une base mensuelle.

Ainsi, afin de garantir une équité à travers tous les conseils de quartiers répartis sur son territoire, la Ville de Québec complètera des demandes d'information au service Info-Air à la place d'accorder un budget aux conseils de quartiers. »

17. Fonctionnement du conseil de quartier

- Correspondances

L'organisme Nature Québec déposera un projet au Fonds pour la santé des Canadiens et des communautés afin de financer les prochaines éditions du programme *Ruelles vertes*. L'organisme souhaite développer une programmation sportive et culturelle dans les ruelles avec la collaboration de divers partenaires, dont le conseil de quartier du Vieux-Limoilou. Nature Québec invite les administrateurs à signer une lettre d'appui à son projet, ce qu'ils conviennent de faire.

Raymond Poirier invite les administrateurs qui aimeraient se joindre à lui pour animer les réseaux sociaux du conseil de quartier à communiquer avec lui.

- Trésorerie

Le 17 mai 2023, le solde du compte bancaire du conseil de quartier était de 12 117,23 \$, incluant le 3000 \$ associé au projet de mobilité.

Raymond Poirier rappelle que le conseil de quartier devra dégager un budget d'environ 1200 \$ pour l'impression de nouvelles pancartes dans le cadre du projet de sécurité routière.

- Paiements à venir

RÉSOLUTION 23-04-23 CONCERNANT LES SIGNATAIRES DES EFFETS BANCAIRES DU CONSEIL DE QUARTIER

CONSIDÉRANT la démission de Pascal Marier-Dionne, ancien secrétaire du conseil de quartier ;

CONSIDÉRANT l'élection du conseil d'administration à l'assemblée annuelle de 2023 ;

CONSIDÉRANT qu'à l'assemblée de mai 2023 du conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou, Raymond Poirier a été élu président, Jason F. Ortmann a été élu secrétaire et Martin Claveau a été élu trésorier du conseil d'administration du conseil de quartier ;

CONSIDÉRANT que l'article 128 du règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier stipule que les signataires des effets bancaires du conseil de quartier sont le président, le secrétaire ou le trésorier ;

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER DÛMENT APPUYÉE PAR DIANNE CHARUEST, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du Conseil de quartier Lairet nomme Raymond Poirier, président, Jason F. Ortmann, secrétaire et Martin Claveau, trésorier, signataires des effets bancaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 23-03-23 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

SUR PROPOSITION DE MARTIN CLAVEAU, DÛMENT APPUYÉE PAR JULIE BELLAVANCE, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration d'autoriser le paiement de 90 \$ à Jade Pelletier-Picard pour le secrétariat de rédaction de l'assemblée du conseil de quartier de mai 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les membres reçoivent la démission d'Aude Brassard-Hallé. Ils la remercient pour son travail au courant de la dernière année.

18. Divers

Anne Pelletier mentionne que c'est le 6 juin prochain qu'aura lieu la séance d'information pour les nouveaux administrateurs.

Les membres conviennent de tenir leurs rencontres tous les 3^e mercredis du mois.

19. Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MARJORIE RAMIREZ, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de lever l'assemblée à 21 h 25.

_____ SIGNÉ

Raymond Poirier, Président

_____ SIGNÉ

Jason F. Ortmann, Secrétaire